

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

# EVS : courrier au ministre du travail

- Archives - année 2010 / 2011 - Les actions - Actions modalités -



---

SNUipp-FSU 65

---

**Le SNUipp s'adresse au nouveau ministre du travail sur la situation des EVS.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des employés de vie scolaire recrutés sous contrats aidés dans l'éducation nationale.

Depuis plusieurs années maintenant, ces personnels interviennent dans les écoles pour effectuer des tâches aussi variées que l'aide administrative aux directrices et directeurs d'école ou l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ils sont à l'heure actuelle 42 500.

Les contrats des deux tiers de ces salariés, soit près de 30 000 personnes, arrivent à leur terme en ce 30 juin 2009.

Les statuts de ces employés de vie scolaire sont précaires pourtant, les tâches qui leur sont confiées correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables bénéficiant d'un véritable métier, d'une véritable formation et d'une rémunération décente.

L'emploi est une des priorités du gouvernement et pourtant une majorité de ces salariés risque de se trouver sans perspective d'emploi durable parce qu'ils n'ont pas bénéficié des formations nécessaires à leur insertion professionnelle.

Nous ne pouvons accepter que la seule solution soit pour eux de se retrouver au chômage alors que ni le ministère de l'éducation nationale, ni le ministère du travail, n'ont rempli les obligations qui sont les leurs en terme de gestion, de formation et de suivi des personnels recrutés sous contrats aidés.

Avec les 100 000 signataires d'une pétition intersyndicale, nous vous demandons solennellement de considérer ces situations, d'intervenir pour permettre à ces salariés de bénéficier d'une prolongation de contrat afin que des mesures soient prises pour mettre en oeuvre les formations donnant accès à un véritable parcours d'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, toutes les demandes d'explications et d'entrevue se sont heurtées à des refus. Au moment où le gouvernement affirme faire de la lutte contre le chômage une priorité, la situation de ces personnels ne peut rester sans réponse.

Souhaitant que vous accordiez toute l'attention nécessaire à ce courrier, veuillez croire Monsieur le Ministre, à notre attachement au bon fonctionnement du service public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.